

UNITED NATIONS

UNITED NATIONS MISSION IN
COTE D'IVOIRE



MINUCI

NATIONS UNIES

MISSION DES NATIONS UNIES EN
CÔTE D'IVOIRE

Comité de Suivi de l'Accord de Linas-Marcoussis

Communiqué

Le Comité de Suivi s'est réuni le lundi 1^{er} décembre 2003 pour étudier la situation qui prévaut en Côte d'Ivoire depuis quelques jours.

Le Comité de Suivi a constaté avec une profonde amertume que tous les efforts accomplis récemment et qui ont associé de nombreux Chefs d'Etat et les institutions internationales les plus respectées, efforts reconnus et salués par le Président Laurent Gbagbo dans son adresse à la nation le jeudi 27 novembre 2003, risquent de se trouver anéantis par la très malheureuse tentative de violer la ligne de cessez-le-feu et la zone de confiance les 29 et 30 novembre 2003.

Le Comité condamne fermement de telles aventures aux conséquences désastreuses et qui mettent en cause l'essence même du processus de paix. Il se félicite que le Président de la République ait pris l'initiative de se rendre sur place pour une remise en ordre. Le Comité apporte ses encouragements et sa disponibilité au Chef de l'Etat, Chef des Armées pour l'aider à confirmer cette remise en ordre.

Le Comité de Suivi regrette que les ministres issus des Forces Nouvelles n'aient pas encore rejoint le gouvernement de réconciliation nationale pour les tâches urgentes à accomplir : cantonnement des forces et désarmement et, parallèlement, étude et adoption des textes de lois issus de l'Accord de Marcoussis. Il encourage les Forces Nouvelles à le faire dans les plus brefs délais.

Le Comité exprime sa profonde préoccupation concernant la situation humanitaire à l'Ouest dans la région de Gagnoa où sévissent des conflits inter-communautaires graves et meurtriers qui exigent l'action de tous les ivoiriens et de la communauté internationale pour le respect des droits humains essentiels.

A cette étape décisive du processus de paix et de réconciliation en Côte d'Ivoire, le Comité de Suivi redit sa conviction que la guerre est sans issue et que seul l'Accord souscrit par tous, demeure la voie du salut.

Fait à Abidjan, le 1^{er} décembre 2003